

“ leurs des âmes de faire tous leurs efforts, pour détourner de  
 “ semblables écoles, les fidèles dont le soin leur est confié.  
 “ Mettant de côté tout prétexte de mauvaise complaisance,  
 “ nous ne devons rien omettre, pour que les Catholiques, de-  
 “ venant en possession de leurs droits, aient à eux, dans  
 “ toute la Province, leurs écoles, aussi bien que leurs Collé-  
 “ ges et Universités.

“ Mais efforçons-nous surtout d’obtenir une *Ecole Nor-  
 “ male*, pour former des Maîtres d’une doctrine saine, et de  
 “ mœurs irréprochables.” (1)

Cette publication solennelle fera comprendre à notre gou-  
 vernement que nous sommes décidés à bien défendre nos  
 droits sur l’enseignement de nos enfants, dont nous ne pou-  
 vons, sous aucun prétexte, exposer la foi. A ce propos, re-  
 marquons qu’aux Etats-Unis le Catholicisme a perdu deux  
 millions d’enfants, qu’ont engouffrés les écoles mixtes. Les  
 Evêques s’y désolent à la vue d’une plaie si saignante, et  
 travaillent de toutes leurs forces à la guérir. Quant à nous,  
 nous sommes encore maîtres du terrain. Gardons-le coura-  
 geusement. Pour cela, soyons respectueux, mais fermes.

#### XVI.—DE CELEBRATIONE SYNODI DIOCESANÆ.

Le déplorable événement du huit Juillet, qui Nous a lais-  
 sé sans abri, et Nous a obligé d’aller demander l’hospitalité  
 à nos vénérables frères, les vétérans du Sanctuaire, rend  
 pour le moment ce Décret impraticable. Pour y suppléer  
 nous demandions ensemble, pendant la retraite pastorale,

---

(1) Quod si in quibusdam locis, scholis catholicis deficientibus, *mixtas scholas*  
 pueri cogantur, invigilent Pastores eorum atque parentes, ne erroris veue-  
 num seminare ebibentes, fidei innocentiaque jacturam patiantur.”

Cette lettre est pour la direction des Pasteurs, et ne doit pas être communiquée  
 aux fidèles. Cinq *Pater* et *Ave*, en terminant le Prône, pour demander le suc-  
 cès de l’éducation, dans ce Diocèse, afin qu’elle donne à la Religion de bons  
 chrétiens, et à la patrie de bons citoyens.